

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE DE REFLEXION DU 9 FEVRIER 2017

DANS UNE PERSPECTIVE DE RECONQUÊTE, COMMENT FAIRE DE L'ENTRISME DANS LES LIEUX DE POUVOIR ?

L'ESSENTIEL :

L'essentiel : Alors qu'ils sont les contributeurs essentiels à la génération de la richesse nationale, les entrepreneurs demeurent fortement absents des lieux de décisions politiques. De fait, les logiques économiques de compétitivité et d'emploi sont très mal prises en compte.

Quatre axes d'action visant à une réappropriation du pouvoir par les entrepreneurs sont identifiés au bénéfice de l'intérêt général :

- Favoriser l'investissement politique des entrepreneurs dans les instances parlementaires, les organes politiques nationaux et les collectivités territoriales
- Constituer une gouvernance de coordination « politique » des entrepreneurs et de leurs institutions en Pays de la Loire afin d'agir unis et d'éviter la dispersion des initiatives.
- Proposer aux autorités des Pays de la Loire un pacte économique anticipant les bouleversements à venir. Ce pacte viserait à optimiser les expérimentations régionales permettant ainsi de desserrer les contraintes parisiennes.
- Conquérir l'opinion publique en développant une stratégie médiatique multi canaux et multicanales.

L'ENTRISME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Définition : l'entrisme désigne le fait d'entrer masqué dans un lieu de pouvoir pour en modifier la pratique et les objectifs et, à terme, s'en emparer.

Historique : l'entrisme est une notion développée par Trotski qui trouvait stratégique de rentrer dans les mouvements ouvriers, partis communistes nationaux et syndicats, pour prendre le pouvoir. En France, l'un des principaux praticiens de l'entrisme au cours de la période moderne demeure Pierre Lambert, qui a dirigé de 1952 à sa mort en 2008 l'un des principaux courants issus des scissions de l'internationale trotskyste.

Un certain nombre d'historiens lui reconnaissent deux réussites majeures :

Le noyautage de l'Unef-id principal syndicat étudiant, à la fin des années 70, en y plaçant comme Président son poulain : Jean-Christophe Cambadélis. L'opération a été menée en montant une organisation de type sectaire embrigadant des militants purs et durs formés à l'entrisme. L'objectif final était de prendre le pouvoir dans l'Université (même si l'organisation trotskiste rompt avec Pierre Lambert en avril 1986, il s'agit néanmoins des mêmes qui auront organisé les

contestations contre la loi Devaquet...cette contestation fait encore aujourd'hui figure de repoussoir inconscient à toute réforme de fond).

Le noyautage du syndicat FO, pourtant créé en 1948, grâce aux fonds américains de la CIA, via l'aide du syndicat AFL-CIO. Travail patient, il trouvera son avènement en 1989 par l'élection de Marc Blondel contre Claude Pistous, le dauphin d'André Bergeron. La position de FO n'aura cessé de se durcir, notamment lors de grandes grèves de 1995 où le syndicat aura joué un rôle de premier plan dans la contestation (autre référence repoussoir aux réformes dans l'histoire sociales françaises).

Et aussi : l'accession de Lionel Jospin, ancien membre de l'Organisation Communiste Internationale (OCI), très longtemps en contact avec Pierre Lambert à Matignon : sa nomination impliquera les lois sur les 35 h, mortifères pour l'économie française...

Autres ex-trotskistes : Benoît Hamon, Gérard Filoche, Jean Luc Mélanchon, Edwy Plenel ...

POURQUOI FAIRE DE L'ENTRISME ?

- **Précision** : parler d'entrisme est une façon volontairement provocatrice de poser le sujet. Il ne s'agit pas, bien sûr, pour les entrepreneurs de vouloir agir de façon occulte mais bien dans la transparence.

- **Le constat** : depuis 40 ans, les chefs d'entreprise ne parviennent pas à imposer leurs points de vue, ni aux gouvernements successifs, ni aux partenaires sociaux. Il faut donc changer de stratégie et passer d'une politique de lobbying et d'influence à une dynamique de conquête des lieux de pouvoir.

- Les faiblesses des entrepreneurs et de l'entreprise :

- Une faible représentation à l'Assemblée nationale où seuls 6% des élus sont des chefs d'entreprise. Ils étaient beaucoup plus nombreux au début de la 3e République (1870-1900), une des périodes les plus florissantes de l'économie française, malgré l'image véhiculée par Zola. Un grand nombre d'entreprises et de marques aujourd'hui prestigieuses auront été créées à cette époque.

- Les marges trop faibles des entreprises françaises ne permettent pas aux entrepreneurs de consacrer beaucoup de temps et de moyens à leurs mandats alors que les syndicats rémunèrent et forment des permanents pour exercer les mêmes missions.

- Dans les organismes paritaires, la bonne volonté des chefs d'entreprise devient une faiblesse face à des partenaires sociaux dont l'objectif demeure les intérêts des appareils financés à plus de 95% par des fonds issus des prélèvements obligatoires. De fait, leurs positions sont souvent synonymes de surenchère, de déstabilisation et de blocage.

COMMENT RECONQUÉRIR LE POUVOIR ?

Constat : il existe plusieurs échelons pour faire de l'entrisme : l'Europe, Paris, la région. Le niveau identifié comme souvent bloquant demeure l'échelon national. En effet, l'organisation administrative française est encore très largement imprégnée de l'héritage jacobin et ceci malgré les différentes réformes de décentralisation. Alors que l'échelon national devrait agir par subsidiarité à l'instar de l'échelon européen, il demeure encore trop dirigiste en imposant des logiques de développement parfois incohérentes avec les dynamiques régionales. En outre les procédures d'adoption des différents documents de programmation sont encore très lourdes alors que l'accélération de la mondialisation technologique réclame pro-action et agilité.

Dans ce contexte, quatre axes de reconquête ont été définis comme prioritaires :

1 - favoriser l'engagement des chefs d'entreprise ayant de l'appétence et des compétences pour la chose publique :

- En ne parlant plus d'intérêts catégoriels afin d'éviter de laisser entendre que les entrepreneurs agiraient de façon caché au service de leurs intérêts individuels, mais d'intérêt général : contribution de l'entreprise à la prospérité collective et à l'emploi, volonté de simplification, etc.

- En présentant des listes aux prochaines échéances, soit en rejoignant des partis traditionnels, soit des mouvements alternatifs. Les candidats entrepreneurs pourront bénéficier, en toute transparence, du soutien économique et de l'influence des organisations patronales.

- En favorisant l'engagement politique et syndical des chefs d'entreprise par un statut de l' élu. Celui-ci impliquerait deux types d'aides aux entrepreneurs engagés afin d'inciter les patrons de TPE à s'investir dans la vie politique :

- Une forme d'indemnisation individuelle ou de l'entreprise visant à compenser leur absence et donc les pertes de revenus afférentes

- Un fonds de financement de managers de transition, choisi par le chef d'entreprise élu, afin de garantir la pérennité de l'entreprise sur la durée de son mandat.

- En optimisant les techniques d'influence et de lobbying en concentrant les ressources et les énergies sur les mandats paritaires les plus stratégiques, ceux qui confèrent un réel pouvoir aux chefs d'entreprise et se dégagent des autres.

- En mutualisant et en utilisant mieux les ressources qui sont actuellement peu mobilisées à l'échelon européen. Par exemple, les MEDEF régionaux et les CCI sont quasiment inexistantes à Bruxelles alors que la région y possède un bureau qui pourrait constituer un centre de ressources et d'aide aux acteurs économiques.

2 - Constituer une gouvernance unifiée des entrepreneurs et de leurs institutions au niveau régional, agréant tous les entrepreneurs, pour communiquer d'une seule voix et se coordonner sur les principaux sujets économiques, sociaux et environnementaux.

Cette gouvernance pourrait prendre la forme d'un « Directoire régional de l'entreprise » composé des présidents des principales institutions syndicales patronales, paritaires et consulaires (MEDEF, CPME, U2P, CCI, CESER, juridictions, CRAL URSSAF, OPCA, COPAREF...).

Ce « Directoire régional de l'Entreprise » fonctionnerait en s'appuyant sur le travail de techniciens, experts dans leur domaine, qui bâtiraient des dossiers solides et documentés. Un porte-parole unique permettrait d'unifier la communication des entrepreneurs et de concentrer leurs moyens financiers.

3 - Préempter le champ d'action publique des mutations économiques et sociales en formalisant un «pacte économique» avec les décideurs politiques régionaux.

L'objectif serait la gestion à l'échelon quasi exclusivement régional de nouvelles problématiques économiques et sociales mais aussi juridiques (1) potentiellement survenantes. Le véhicule juridique de dérogation au droit commun demeurerait la sollicitation systématisée des «droits à l'expérimentation» tels que le dispose la loi constitutionnelle du 1er Aout 2003.

Ce pacte économique prend une résonance particulière dans la perspective de déferlante prévisible de la troisième révolution industrielle et agricole (TRIA): intelligences artificielles, nano technologies, trans-humanisme, robotique, imprimantes 3D, big data....

4 - Conquérir l'opinion publique

- **Objectif** : améliorer l'image de l'entreprise auprès du grand public en s'appuyant sur ses atouts :

- L'utilité de l'entreprise est jugée supérieure à celle de l'Etat par 60% de Français (2)

- L'entreprise, surtout les PME et TPE, ont une bonne image dans l'opinion publique (dans une moindre proportion en ce qui concerne les grands groupes mondialisés).

- **Méthode** : faire de la pédagogie en mettant l'accent sur les success story, les initiatives qui marchent, notamment au niveau local, les thèmes porteurs et fédérateurs (la RSE, le sociétal...), etc.

- **Les outils** : embaucher un collaborateur spécialisés dans la coordination des médias : les médias traditionnels (TV, radio, presse grand public) pour toucher les catégories les plus populaires, ainsi que les réseaux sociaux pour cibler notamment les jeunes et démultiplier les messages. Il s'agirait aussi de réfléchir à des modes de communication interactifs (Facebook des entrepreneurs etc...).

INVITATION À RÉAGIR - INVITATION À PARTICIPER :

Vos notes et commentaires sur le sujet sont les bienvenus, ils pourront enrichir de nouvelles rubriques sur notre site, et seront particulièrement utiles pour la préparation de nouvelles journées de réflexions

N'hésitez pas à nous les adresser sous fichier Word ou PDF à frederique.barteau@ieloinstitut.com

NOUS INTERVENONS DANS VOTRE ENTREPRISE OU ORGANISATION :

Pour organiser des journées de réflexion ou des formations « sur mesure » centrées sur vos problématiques n'hésitez pas à nous contacter. Nous définirons ainsi ensemble le format le plus adapté en fonction du thème souhaité et de vos contraintes.

N'hésitez pas à appeler Frédérique au **06. 81.69.85.30** ou par mail frederique.barteau@ieloinstitut.com

(1) Par exemple exigence de forte réactivité judiciaire, développement de l'arbitrage sur des champs juridiques ou il est peu utilisé.

(2) Sondage Ifop-Terre de Sienne 15.09.2016